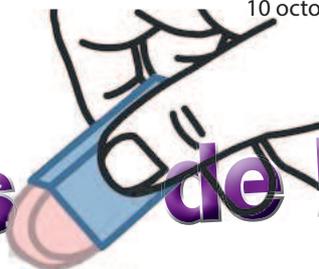


Missions de la DGCCRF !



Le 8 octobre **Solidaires Finances** a été reçue par Delphine Geny-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès de Bruno Le Maire.

Cette réunion faisait suite à la dernière audience que le ministre avait présidée le 4 septembre dernier.

Cette audience en bilatérale ne concernait donc que la partie « Economie » des ministères de Bercy et plus précisément : les missions de la DGCCRF et la réforme de la DGE concernant l'évolution du pôle 3E dans les directions après l'annonce de suppression de 310 emplois.

La Secrétaire d'Etat, reprenant le discours de Bruno Le Maire, a indiqué qu'il fallait partir des missions pour structurer l'organisation future et voir la question des effectifs. Elle a précisé que des réflexions étaient en cours mais pas encore finalisées.

Autant dire que ses présupposés sur les missions avaient déjà été entendus :

- **des postes supprimés** au niveau des missions et tâches administratives ;
- **certaines missions seraient moins prioritaires** que d'autres : nouveauté, le contrôle des piscines s'ajoute aux aires de jeux ;
- les contrôles à la remise directe pourraient **passer sous délégation**, contrôle de second niveau par nos services, le tout parce que cette mission n'aurait pas un taux de couverture suffisant ;
- plus spécifiquement, se pose **la question des contrôles « sanitaires »** (sic) et de leur articulation avec l'agriculture, suite aux différentes conclusions de la commission Lactalis.

Solidaires CCRF & SCL et Solidaires Finances ont :

- **Réitéré** les positions déjà exprimés tant auprès du Ministre que de la Direction Générale ;

- **Renouvelé** leur attachement à l'ensemble des missions exercées par la DGCCRF et l'importance d'une administration de plein exercice ;

- **Dénoncé** l'absence de documents sur table, reprenant par exemple les critères selon lesquels l'Administration classe les missions comme prioritaires ou pas ...

- **exprimé** leur agacement sur le peu d'empressement de notre ministre de tutelle, Bruno Le Maire, à défendre les personnels et les missions de la DGCCRF : Lactalis, tentative récente du syndicat des inspecteurs vétérinaires, loi agriculture et alimentation portée uniquement par le ministère de l'agriculture, sans que le ministre Le Maire n'ait participé aux travaux législatifs alors que les textes seront appliqués ou contrôlés par nos services ;

Rappelé que depuis des années des rapports soulignent la nécessité de renforcer les moyens de l'Etat en matière de contrôles, et l'absence de traduction de ces écrits en actes concrets...

Marqué leur désaccord avec les orientations du ministère concernant les missions :

- le ministère ne précise pas le contour précis ni les critères d'éligibilité des missions qu'il est prêt à abandonner, le plus souvent au profit d'opérateurs extérieurs (c'est-à-dire à privatiser),

- des agents CCRF se voient fréquemment contraints d'effectuer des missions hors de leurs champs de compétence à la demande des préfets. Bien que hors compétences de la DGCCRF elles ne sont pas à ce stade remises en cause.

La dimension économique des enquêtes effectuées par les agents de la DGCCRF, et leur aspect répressif, justifie pleinement leur rattachement au Ministère de l'Economie et non pas à un ministère qui ne verrait qu'un seul aspect de la protection des consommateurs.

La Secrétaire d'Etat a voulu mettre en avant la start-up d'Etat et le meilleur ciblage que cela permettrait. Pour **Solidaires**, le ciblage ne peut en aucun cas être un remède à la baisse des effectifs. Il est par ailleurs paradoxal de mettre en avant les nouvelles technologies, quand on connaît les difficultés quotidiennes des agents sur l'informatique.

Enfin, **Solidaires** a dénoncé les injonctions contradictoires de l'Administration, entre discours sur la qualité du ciblage et course effrénée aux statistiques, avec les répercussions catastrophiques que cela entraîne en matière de conditions de travail !

Delphine Geny-Stephann a annoncé qu'à l'issue de la réflexion il y aura une cartographie des missions, mais que ces éléments seraient transmis « quand les choses seront arrêtées ». Qui a parlé de dialogue « social » ?

Concernant notre affirmation d'un SCL qui soit doté des moyens nécessaires, la Secrétaire d'Etat a annoncé la volonté ministérielle de consolider son action et que son caractère stratégique n'était pas remis en cause, sans pour autant annoncer de nouveaux moyens techniques et financiers.

Interrogée sur le Brexit (un courrier alertant sur l'absence d'anticipation de la CCRF est sans réponse depuis le mois de juillet), Delphine Geny-Stephann a déclaré que la CCRF n'était que très peu concernée. Présente, la Directrice Générale de la CCRF, Virginie Beaumeunier, a précisé qu'il n'y avait pas d'enjeu à ce stade, même en cas de Brexit dur. **Solidaires** a rappelé que le passage du contrôle de l'import bio de la Douane à la CCRF c'était fait dans la plus grande impréparation, et que les modalités pour les prélèvements n'étaient toujours pas fixées à ce jour...

Solidaires a interrogé la Secrétaire d'Etat sur les suites de cette réunion. Un « point d'atterrissage » se profile pour la fin du mois, c'est-à-dire en même temps que les remontées des préfets sur la nouvelle organisation des services déconcentrés de l'Etat. Bercy ne désespère pas de parvenir à une « meilleure organisation des services ». Pour les agents, un atterrissage difficile se profile...

Bilan : pas grand-chose à retenir de cette audience. Des arbitrages (lesquels ? sur quoi ?) devraient être rendus dans les semaines qui suivent concernant les missions et l'organisation de la CCRF : à l'heure actuelle, l'opacité reste de mise, laissant libre cours à toutes les rumeurs. Une façon pour Bercy de faire craindre le pire aux agents, histoire de leur faire « avaler » la potion amère des réformes ?

Pour Solidaires, la défense de la DGCCRF est l'affaire des personnels, et loin des préoccupations de Bercy. A nous de préparer la riposte aux mauvais coups qui se préparent !

Pôle 3E des Direccte !

Le 8 octobre **Solidaires Finances** a été reçue par Delphine Geny-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès de Bruno Le Maire.

Cette réunion faisait suite à la dernière audience que le ministre avait présidé le 4 septembre dernier.

Cette audience en bilatérale ne concernait donc que la partie « Economie » des ministères de Bercy et plus précisément : la réforme de la DGE concernant l'évolution du pôle 3E dans les Direccte après l'annonce de suppression de 310 emplois et les missions de la DGCCRF.

Après avoir déclaré, qu'il s'agit d'un processus de grande ampleur, et contrairement à l'explication de texte laissant croire que l'approche vise à déléguer des missions de service publics dites non-prioritaires, la ministre a souhaité entendre notre position.

Solidaires Finances a tenu à rappeler l'origine des nombreuses réformes, depuis la mise en extinction du réseau des DRIRE, en 2009, et l'affectation des agent.e.s dans les nouvelles structures interministérielles des DREAL et des DIRECCTE. Et aujourd'hui, la violence continue :

- C'est bien le fait d'avoir laissé les services des préfetures, des conseils généraux et des régions, empiéter sur les différents domaines des services publics, qui aujourd'hui permet à l'État de noter l'ambiguïté et l'insuffisante transparence du rôle et des compétences de chacun ;
- C'est bien sous les attributions du précédent ministre de l'Economie, devenu président de la République, que les aides financières des DIRECCTE ont été déléguées au pouvoir politique discrétionnaire des régions ;
- C'est bien son prédécesseur au ministère qui a placé sous l'autorité des préfets de région, les commissaires au redressement productif (CRP) pour « animer une cellule régionale de veille et d'alerte, et soutenir les entreprises en difficulté ».

Soyons clair. Seule la baisse des effectifs des fonctionnaires et la disparition de leur statut guident aujourd'hui les politiques des gouvernements successifs.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis les annonces du ministre, créant le désarroi dans les services des DIRECCTE, et toujours aucun élément tangible, aucune visibilité pour les agent.e.s. **Rien, absolument rien !!**

Pendant ce temps-là, ils.elles attendent indéfiniment des éléments précis et concrets sur leur devenir.

Bien que, la secrétaire d'Etat nous indique que des éléments de communication formelle devraient être transmis « prochainement » sur la configuration de la réforme et sur les dispositions du plan d'accompagnement social et de mobilité (bourse d'emplois, reclassement, rémunération,

plans de départ volontaire sous sa forme actuelle...), pas question pour autant de modifier le calendrier contraint du processus RH devant prendre fin le 31 décembre 2018.

Au programme, des entretiens individuels avec chacun des 430 agent.e.s (compétences, aspirations...) sans qu'ils aient connaissance du cadre de la réforme, des perspectives professionnelles et des risques liés à la mise en place de plans de « départ volontaire ».

A cela, viendront s'ajouter les remontées des propositions des préfets, liées aux circulaires du Premier Ministre du 24 juillet 2018 relatives à l'organisation territoriale des services publics et à la déconcentration et l'organisation des administrations centrales qui toucheront certainement plus largement les pôles C et T des DIRECCTE.

- **Quelle sera alors la cohésion entre les territoires avec un pilotage interministériel aujourd'hui et un autre majoritairement préfectoral demain ?**
- **Quel avenir pour les DIRECCTE ?**
- **Quid également de la création des « services économiques régionaux » susceptibles de conserver une partie des missions du pôle 3E comme l'accompagnement des entreprises en difficulté, le développement des filières stratégiques et l'innovation ?**

A ces trois questions, la secrétaire d'Etat n'a su quoi répondre.

Pour **Solidaires Finances** il faut décélérer le calendrier, accorder du temps aux agent.e.s pour leur éviter de faire des (mauvais) choix dans la précipitation. L'administration doit garantir l'attachement pérenne des agent.e.s d'origine Finances en termes de rémunération, de carrière, d'accès à l'action sociale ministérielle. Les agent.e.s ne sont pas responsables des évolutions des périmètres ministériels. Ils et elles ne doivent pas en être les victimes !

Solidaires Finances a également interrogé la ministre sur les 62 ETP, du réseau du Trésor, affectés à l'étranger et qui seront eux aussi à reclasser. La secrétaire d'Etat pense, peut-être, rassurer les représentants de Solidaires Finances en laissant entendre que la solution réside dans la mise en place, au niveau du Secrétariat général des MEFs, d'un pôle RH unique et transverse, en cours de constitution, pour traiter les plans sociaux de la DGE et du Trésor.

Un groupe de travail ministériel le 25 octobre doit se tenir sur la réforme du pôle 3E et sur l'accompagnement social. Un mois après les annonces les agent.e.s en plein désarroi doivent encore attendre ! Cette situation conduit certains à essayer de trouver des solutions individuelles au risque d'y perdre !

Solidaires Finances refuse d'abandonner les agent.e.s en plein marasme ! Solidaires Finances ne manquera de vous informer de la teneur des éléments qui seront présentés, lors de ce groupe de travail. **Solidaires Finances** y défendra l'intérêt collectif et individuel des agent.e.s. !